

REPÈRE ET VISION

5 rue Alphonse Bouffard Roupé
38500 VOIRON

Email: jessie.damaisin@reperetvision.com

Tel: 0476674766



INFORMATIONS SPECIFIQUES

BILAN DE COMPETENCES

Vous allez démarrer un bilan de compétences.

Le **bilan de compétences** est un espace « accompagné » dans lequel vous prendrez de la hauteur, ferez un « pas de côté » pour considérer votre cheminement professionnel. Vous écouterez vos envies et motivations, regarderez votre situation personnelle aujourd'hui afin **de construire votre avenir professionnel de façon réaliste et cohérent.**

Un bilan de compétences, dans quel but ?

Les finalités d'un bilan sont variables selon le parcours et les aspirations de chacun. Il peut aboutir à :

- Une mise en évidence et une valorisation de ses compétences
- Une évolution en interne
- Un repositionnement sur une même fonction en externe
- Une réorientation complète
- Un projet de formation
- Un projet de validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Une création d'activité ou d'entreprise
- (Re)Devenir acteur de son évolution professionnelle

Comment va se dérouler votre bilan de compétences ?

La démarche comprend trois phases sous la conduite de votre consultant.

Une phase préliminaire qui a pour objet de :

- confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ;
- définir et analyser la nature de ses besoins ;
- l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

Une phase d'investigation vous permettant :

- d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ;
- d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales ;
- de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.

REPERE ET VISION

5 rue Alphonse Bouffard Roupé
38500 VOIRON

Email: jessie.damaisin@reperetvision.com

Tel: 0476674766



Une phase de conclusion qui, par la voie d'entretiens personnalisés, vous permet de :

- prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;
- prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

Cette phase de conclusion se termine par la présentation du document de synthèse de votre bilan de compétences.

Vous êtes le seul destinataire des conclusions détaillées du bilan de compétences qui ne peuvent être communiquées à un tiers qu'avec votre accord.

La durée du bilan varie. Elle est au maximum de 24 heures lorsque le bilan se déroule dans le cadre du congé de bilan de compétences. Elle se répartit généralement sur plusieurs semaines.

Durant les trois phases du bilan de compétences, les actions doivent être menées de façon individuelle.

Rôle de votre consultant :

Notre objectif est d'accompagner votre réflexion pour vous permettre de faire des choix en conscience sur votre devenir professionnel.

Votre consultant vous accompagne dans :

- l'analyse de votre parcours professionnel afin d'explicitier vos compétences, vos atouts, vos axes d'amélioration, vos moteurs au travail, ...
- la compréhension de votre environnement professionnel.

Votre consultant joue un rôle de « facilitateur » basé sur sa capacité d'écoute, sur des questionnements précis et pertinents et vous guide dans la définition et la réalisation de votre projet.

Votre engagement :

Réaliser un bilan de compétences c'est s'offrir un espace de réflexion unique sur son parcours professionnel pour établir un plan d'action concret de mise en place de son nouveau projet.

Cela nécessite votre engagement et votre participation tout au long de la prestation.

Engagement du consultant :

Nous nous engageons à :

- Etablir une relation de confiance et de confidentialité quelle que soit votre démarche
- Réaliser des prestations de qualité grâce à une approche globale et inclusive
- Être réactif face à votre demande
- Faire preuve de souplesse et d'adaptabilité en fonction de vos besoins
- Nous former régulièrement pour vous garantir un meilleur service.